

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

10<sup>ME</sup> ANNÉE.    SAMEDI, 9 JUILLET 1892.    VOL. XX, No 2.

---

## SOMMAIRE :

I Cinquième dimanche après la Pentecôte. — II Installation du T. R. Père Dom M. Antoine, abbé de la Trappe d'Oka. — I I Deux martyrs au Tonkin. — IV Décoration de l'église Saint-Sauveur, à Québec, (suite et fin) — V Au Nord-Ouest. — VI L'hospice St-Jean de Dieu, le premier asile. — VII Chronique. — VIII Aux prières.

---

## CINQUIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Celui qui dira à son frère : *raca*, méritera d'être condamné par le conseil, et celui qui lui dira : fou, méritera le supplice de l'enfer. »

I. Les expressions mystérieuses de ce texte indiquent les divers actes de l'esprit d'hostilité qui conduisent graduellement à la haine et à l'homicide ; car le vice a ses progrès comme la vertu, et il germe longtemps dans le cœur avant de se manifester par ses fruits de mort. On n'arrive pas sans transition jusqu'aux dernières profondeurs de l'iniquité ; mais la vertu qui se néglige tombe peu à peu. On commence par la pensée ; la pensée s'exhale en paroles acerbés et blessantes ; puis aux plaintes et aux ressentiments succèdent les outrages. Notre-Seigneur nous pré-munit contre ces divers actes criminels, en nous déclarant qu'il traitera comme des homicides ceux qui haïssent leur prochain.

Veillons donc sur tous les mouvements de notre cœur ; et pour mieux éviter les aversions et les antipathies, ne nous permettons jamais un jugement ou une pensée défavorable contre notre frère.

II. Si, d'une part, Notre-Seigneur n'a pas mis de bornes à la